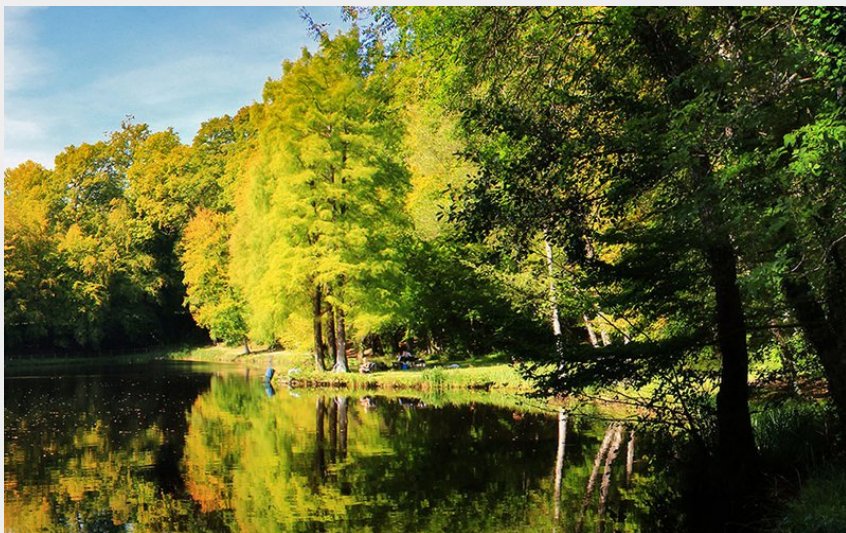


A VTT L'étang de la Herse

CC des Collines du Perche Normand



Etang de la Herse (JE Rubio)



Un circuit idéal pour découvrir une petite cité qui a du caractère et une majestueuse forêt qui la borde, sans la dominer !

En majeure partie forestier, ce circuit cache bien son jeu. Sous les séduisantes frondaisons de la forêt domaniale, quelques épreuves un peu sportives attendent les amis vététistes !

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h 30

Longueur : 14.6 km

Dénivelé positif : 259 m

Difficulté : Difficile

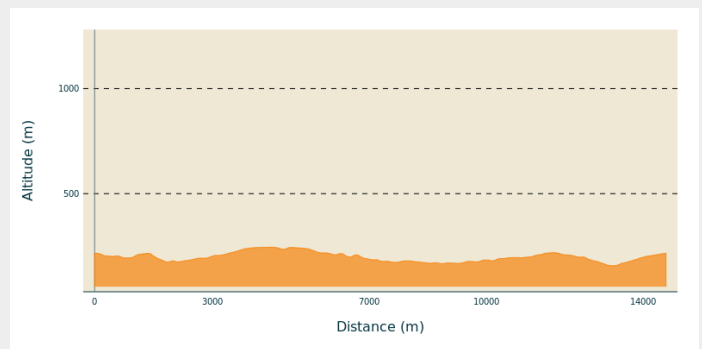
Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Bellême

Balisage : ➤ VTT

Profil altimétrique



Altitude min 157 m Altitude max 245 m

1. Prendre à droite la rue Coquetière qui se prolonge par la rue Besnardière, la rue Sablonnière et la rue de Ronnel.
2. Descendre la rue de la Fuie. Remonter par un chemin creux ombragé (difficulté technique). Belle vue à gauche sur Bellême et sa forêt domaniale. À une intersection, descendre le chemin creux.
3. À la rencontre du chemin empierré de la Fouquerie, tourner à gauche pour gagner la route forestière de la Sablonnière Rouge. Puis prendre à droite.
4. Au carrefour Les sept bras, prendre la ligne de Saint-Ouen, humide au départ. Au bas d'une descente, virer à gauche, entre les parcelles 8 et 12, pour prendre aussitôt à gauche un sentier (GR 22) qui grimpe en pente forte (difficulté technique), vire à angle droit et rejoint une large allée. Couper la route forestière du Château et poursuivre tout droit. Descendre, franchir un ru, puis remonter (difficulté technique).
5. Au sortir de la parcelle 30, continuer tout droit le GR à découvert qui, après une série de montées, de descentes et de courbes, va rejoindre l'étang de la Herse (accès VTT interdit). Quitter le GR et contourner le plan d'eau par le nord (passage humide). Gagner le parking. Mettre pied à terre pour découvrir l'étang de la Herse. Au sortir du parking, longer la D 938 à gauche.
6. Traverser la départementale (Prudence !). 50 m à gauche : La fontaine de la Herse. Prendre à droite un chemin empierré qui descend puis à gauche, sur 200 m, la route forestière de Saint-Léonard. Abandonner le GR et suivre, à droite, la route forestière Jeannelle.
7. À hauteur de la ligne de parcelles 54/56, bifurquer à gauche et prendre l'ancienne voie ferrée Mortagne-Bellême.
8. Traverser la route forestière de Saint-Léonard et poursuivre en face. Passer sous un pont. Dans une courbe, quitter l'ancienne voie ferrée et prendre à droite un sentier qui grimpe et, virant à gauche, redescend pour déboucher au hameau de La Bruyère.
9. Au sortir de la forêt, descendre la rue qui longe les maisons de gauche et, par la D 310, rejoindre la D 274. Traverser la départementale et prendre tout droit. Après un virage en pente forte (difficulté technique), rejoindre la D 938. À droite, monter la côte. Au giratoire, prendre direction Nogent-le-Rotrou. Retour au départ par la place au Blé.

Toutes les infos pratiques

i Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du Perche

Nocé - Courboyer, 61340 PERCHE-EN-NOCE

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://www.parc-naturel-perche.fr>



Office de Tourisme du Perche en Normandie - Bureau de Bellême

Boulevard Bansard des Bois, 61130 BELLÊME

sejour@perchenormand.fr

Tel : 02 33 73 09 69

<http://www.perchenormand.fr/tourisme>

